



**REGIONAL OFFICE FOR THE WESTERN PACIFIC
BUREAU REGIONAL DU PACIFIQUE OCCIDENTAL**

COMITE REGIONAL

WPR/RC47/10 Add. 1

Quarante-septième session

9 septembre 1996

Seoul

9-13 septembre 1996

ORIGINAL : ANGLAIS

Point 12.2 de l'ordre du jour provisoire

**POUR UNE NOUVELLE STRATEGIE DE LA SANTE POUR TOUS
RESUME DES ACTIVITES**

L'objectif que les Etats Membres poursuivent en actualisant la stratégie de la santé pour tous est de passer en revue leurs politiques et stratégies en matière de santé compte tenu des changements qui ne manqueront pas de se produire au 21^e siècle.

Le rôle de l'OMS dans le processus d'actualisation sera le suivant :

- examiner la situation sanitaire actuelle aux niveaux régional et mondial, notamment l'élaboration des politiques, et communiquer les informations obtenues aux Etats Membres et aux autres partenaires pour la santé,
- travailler avec les Etats Membres à mesure qu'ils passent en revue leurs politiques et stratégies en matière de santé à la lumière de l'initiative pour l'actualisation, et
- participer avec les Etats Membres et les autres partenaires pour la santé (organismes des Nations Unies, ONG, etc.) à la promotion et à l'encouragement d'un large partenariat en matière de santé, partenariat qui sera nécessaire pour mener à bien l'actualisation.

Le plan régional pour la mise en oeuvre du processus d'actualisation comporte plusieurs activités axées sur l'élaboration de politiques :

- élaboration d'une évaluation globale des activités réalisées dans le cadre de la santé pour tous (Bureau régional),

- troisième évaluation de la mise en oeuvre de la stratégie de la santé pour tous (Etats Membres),
- analyse des principaux problèmes auxquels la stratégie renouvelée de la santé pour tous devra faire face dans la Région, sur la base des thèmes énoncés dans *La santé : Nouvelles perspectives*, de la Déclaration de l'Ile de Yanuca, et des neuf questions nouvelles qui se posent au niveau mondial (Bureau régional),
- réponse à cette analyse par une identification des questions prioritaires au niveau des pays (Etats Membres),
- élaboration d'une synthèse nationale des politiques et stratégies d'actualisation pour le 21e siècle (Bureau régional).

La première activité sera réalisée essentiellement au Bureau régional sur la base de relevés et d'informations tirés des divers rapports concernant la santé pour tous. A la première étape de l'évaluation globale, on commencera également à examiner les réalisations nationales eu égard aux thèmes énoncés dans *La santé : Nouvelles perspectives*.

L'évaluation de la mise en oeuvre de la stratégie de la santé pour tous aura deux objectifs :

- 1) fournir une évaluation des progrès réalisés dans la mise en oeuvre de la stratégie de la santé pour tous (objectif normal),
- 2) fournir des informations complémentaires sur l'évaluation des thèmes du document *La Santé : Nouvelles perspectives* et d'autres questions qui influenceront sur les politiques sanitaires au 21e siècle.

Lorsque la documentation relative à la troisième évaluation sera envoyée aux Etats Membres, elle comprendra une liste de questions concernant des données nationales qui ne sont pas disponibles au Bureau régional. Le résultat de ce processus de consultation sera la troisième évaluation de la mise en oeuvre de la stratégie de la santé pour tous. La réaction des pays à l'analyse des questions établie par le Bureau régional donnera les orientations de la stratégie renouvelée. La contribution des pays devrait mettre en évidence la façon dont les nouvelles questions et les nouvelles perspectives qui s'offrent pour la santé peuvent avoir une incidence sur les politiques sanitaires actuelles et constituer le fondement d'une nouvelle politique sanitaire pour le siècle prochain. Par conséquent, il

importe que les Etats Membres fassent un effort particulier pour que les données et autres contributions apportées à ce processus soient de la meilleure qualité possible.

L'étape finale des activités sera l'aboutissement de l'examen par les Etats Membres des informations offertes par les activités précédentes et de la façon dont ils pensent pouvoir modifier leurs politiques sanitaires pour le 21e siècle, compte tenu des influences qui devraient, selon eux, s'exercer sur leur système de santé à l'avenir. Ce dernier type d'activités sera présenté au Sous-Comité et au Comité régional en tant que contribution régionale proposée pour le processus d'actualisation à l'échelle mondiale. Les contributions régionales feront l'objet d'un document de portée mondiale sur le thème de "La santé pour tous au 21e siècle" qui sera soumis au Conseil exécutif et à l'Assemblée mondiale de la Santé pour examen.

"La santé pour tous au 21e siècle" sera alors le document de référence pour l'examen et l'élaboration futurs des politiques et stratégies nationales en matière de santé. Ce document servira aussi de base pour permettre à l'OMS d'avoir une perspective mondiale de la santé au 21e siècle. Cette perspective ne portera pas forcément sur des politiques sanitaires recommandées, mais elle pourra en tout cas orienter les actions de partenariats pour la santé.

POUR UNE NOUVELLE STRATEGIE DE LA SANTE POUR TOUS : CALENDRIER DES ACTIVITES

Activité	Date d'achèvement
1. Demande faite aux Etats Membres d'élaborer la troisième évaluation de la mise en oeuvre de la stratégie de la santé pour tous	Novembre 1996
2. Le Bureau régional analyse les problèmes de la Région à traiter par "La santé pour tous au 21e siècle" sur la base des thèmes de <i>La santé : Nouvelles perspectives</i> , de la Déclaration de l'Ile de Yanuca et des neuf questions nouvelles d'envergure mondiale. Cette analyse est envoyée aux Etats Membres pour observations/contributions	Décembre 1996
3. Réponse des Etats Membres concernant la troisième évaluation de la mise en oeuvre de la stratégie de la santé pour tous et l'analyse faite par le Bureau régional des problèmes intéressant la santé pour tous au 21e siècle	Mars 1997

4. Rassemblement au Bureau régional des données provenant de la Région	Juin 1997
5. Réunion du Sous-Comité du Comité régional pour les programmes et la coopération technique pour étudier deux questions : i) Troisième évaluation de la mise en oeuvre de la stratégie de la santé pour tous ; ii) Actualisation de la stratégie. Préparation d'un document de travail et de recommandations à soumettre au Comité régional à sa quarante-huitième session	Juin 1997
6. Examen et approbation d'une contribution régionale au processus mondial d'actualisation à la quarante-huitième session du Comité régional	Septembre 1997
7. Rapports régionaux regroupés dans un projet de révision de la stratégie mondiale, "La santé pour tous au 21e siècle", à soumettre au Conseil exécutif pour examen à sa cent unième session	Janvier 1998
8. Présentation de la stratégie mondiale renouvelée "La santé pour tous au 21e siècle" à la cinquante et unième Assemblée mondiale de la Santé	Mai 1998